PRÉSENTIEL

Immobilier

Réf : 303IM02

L'agent immobilier, acteur du schéma de la performance énergétique lors de la construction et de la rénovation

1 Jour, 7 Heures
Ajouté le 15/06/2022 – Modifié le 18/12/2023

400€ NET

Faites la différence en apportant du conseil en matière de transition énergétique à vos clients !

Objectifs

- Adapter ses pratiques professionnelles aux nouvelles obligations légales
- Améliorer l'état d'un bien, les travaux nécessaires pour améliorer la note énergétique
- Connaître certaines techniques du bâtiment

Compétences visées

- Maitriser les différentes facettes de la transition énergétique
- Faire de la transition énergique un outil d'aide à la vente
- Disposer des outils pour faire une analyse technique du bien

Public

Négociateurs

Prérequis : Aucun pré-requis
Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Cerner les enjeux de la transition énergétique

- Définir la notion de dérèglement climatique
- Argumenter sur l'augmentation du coût de l'énergie
- Commenter le développement des sources d'énergies renouvelables

PRÉSENTIEL

Immobilier

Réf : 303IM02

L'agent immobilier, acteur du schéma de la performance énergétique lors de la construction et de la rénovation

Organiser la découverte énergétique et environnementale du bien immobilier

- Conduire l'analyse bioclimatique : orientation, exposition et environnement du bien
- Réaliser l'analyse technique : structure (fondation, murs, toiture), isolation, menuiseries, chauffage, rafraichissement, ventilation, travaux de rénovation et d'isolation réalisés...
- Mettre en œuvre l'analyse contextuelle : localisation du bien par rapport aux transports en communs et commodités

Expliciter les études énergétiques et leur contenu

- Le diagnostic de Performance Energétique – DPE
- Le DPE collectif
- L'audit énergétique

Dates & lieux

05 juin 2024

Nantes / St-Herblain

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.
Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

PRÉSENTIEL

Immobilier

Réf : 303IM02

L'agent immobilier, acteur du schéma de la performance énergétique lors de la construction et de la rénovation

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation …). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.